

## Communiqué de presse

Zurich, le 7 mai 2026

### **SFP Fondation de placement** **Assemblée ordinaire des investisseurs du 6 mai 2026**

- **Approbation du rapport annuel 2025**
- **Distribution attractive dans les groupes de placement**
- **Réélection des membres actuels du Conseil de fondation**
- **Élection de Pascal Kuchen en tant que nouveau membre du Conseil de fondation**
- **Adaptation des statuts de la fondation de placement**

#### **Approbation de toutes les propositions**

L'assemblée des investisseurs a approuvé toutes les propositions du Conseil de fondation à une large majorité. Le rapport annuel 2025 a été approuvé et le rapport d'audit a été pris en connaissance. Les membres du Conseil de fondation (Alexander Vögele, Adrian Schenker et Torsten de Santos) ont été réélus pour un mandat d'un an. Parallèlement, Pascal Kuchen a été élu comme nouveau membre du Conseil de fondation. En outre, l'assemblée des investisseurs a approuvé la modification des statuts proposée par le Conseil de fondation, selon laquelle le Conseil pourra à l'avenir être composé de cinq membres au maximum. Tous les membres du Conseil de fondation ont également reçu décharge. PricewaterhouseCoopers SA, Zurich, a été réélue comme organe de révision pour l'exercice 2026 pour un nouveau mandat d'un an. L'avocat Pablo Bünger était présent en tant que représentant indépendant des droits de vote.

#### **Distribution**

Le revenu net par droit du groupe de placement SFP AST Swiss Real Estate a encore augmenté de 4.8% pour atteindre CHF 34.18 (année précédente : CHF 32.60). La distribution reste inchangée à CHF 28.00 par droit, ce qui correspond à une quote-part de distribution de 81.9% et à un rendement sur la distribution de 2.3%. Le rendement de placement s'est élevé à 5.22% (année précédente : 4.21%).

Les flux de trésorerie solides des fonds cibles du groupe de placement SFP AST Global Core Property Hedged CHF ont permis d'atteindre un rendement sur la distribution stable de 2.00% pour toutes les classes de parts au cours de l'exercice 2025.

#### **Agenda**

La prochaine assemblée ordinaire des investisseurs aura lieu le 5 mai 2027.

#### **Informations complémentaires**

Le rapport annuel 2025 ainsi que les prospectus des différents groupes de placement sont disponibles sur [www.sfp-ast.ch](http://www.sfp-ast.ch).



SFP Fondation de placement

## Contact

**Philippe Rothlin**  
Directeur

SFP Fondation de placement

+41 43 344 74 26

[rothlin@sfp.ch](mailto:rothlin@sfp.ch)

**Dr Patrick Sege**  
Head Client Relationship Management &  
Marketing

Swiss Finance & Property SA

+41 43 344 61 31

[sege@sfp.ch](mailto:sege@sfp.ch)

**Matthias Flückiger**  
Head Direct Foundations  
Swiss Finance & Property Funds SA  
+41 43 344 62 59

[flueckiger@sfp.ch](mailto:flueckiger@sfp.ch)

**Benjamin Boakes**  
Senior Portfolio Manager  
Swiss Finance & Property SA  
+41 43 344 74 38

[boakes@sfp.ch](mailto:boakes@sfp.ch)

## SFP Fondation de placement

La Fondation de placement SFP comprend trois groupes de placement. La gestion est déléguée à Swiss Finance & Property Group SA, la gestion d'actifs à Swiss Finance & Property Funds SA ainsi qu'à Swiss Finance & Property S. Les prospectus incluant les directives de placement intégrées, les statuts, le règlement de fondation, le dernier rapport annuel ainsi que les factsheets peuvent être obtenus sur le site internet de la Fondation de placement à l'adresse [www.sfp-ast.ch](http://www.sfp-ast.ch). Sont admis comme investisseurs les institutions de prévoyance exonérées d'impôts domiciliées en Suisse ainsi que les personnes morales qui gèrent des placements collectifs pour de telles institutions, qui sont soumises à la surveillance de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA) et qui investissent exclusivement des fonds pour ces institutions dans la Fondation de placement.

## Disclaimer

Ce communiqué de presse peut contenir des déclarations relatives au futur, par exemple des attentes, des plans, des intentions ou des stratégies concernant l'avenir. De telles déclarations sont soumises à des incertitudes et à des risques. Par conséquent, le lecteur doit être conscient que ces déclarations peuvent différer des événements futurs réels. Toutes les déclarations de ce communiqué de presse orientées vers le futur reposent sur des données à la disposition de Swiss Finance & Property SA au moment de sa publication. La société décline toute obligation de mettre à jour les déclarations prospectives du présent communiqué de presse à une date ultérieure en raison de nouvelles informations, d'événements futurs ou autres. Le présent communiqué ne constitue pas un prospectus au sens du code suisse des obligations et de la loi fédérale sur l'investissement collectif. Les décisions d'investissement doivent être fondées exclusivement sur le prospectus d'émission et de cotation qui sera publié par la suite et présentera les risques associés à un investissement. Ce communiqué de presse ne constitue pas un prospectus au sens de l'ordonnance sur les fondations de placement (OFP) ou de l'ordonnance sur la prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité (OPP 2) ou de la loi fédérale sur la prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité (LPP). Les décisions de placement doivent être prises exclusivement sur la base du prospectus. Ce communiqué de presse sert uniquement à des fins d'information et ne s'adresse expressément pas aux personnes dont la nationalité ou le domicile interdit l'accès à de telles informations en vertu de la législation en vigueur.